ontario place

2018

Rapport annuel

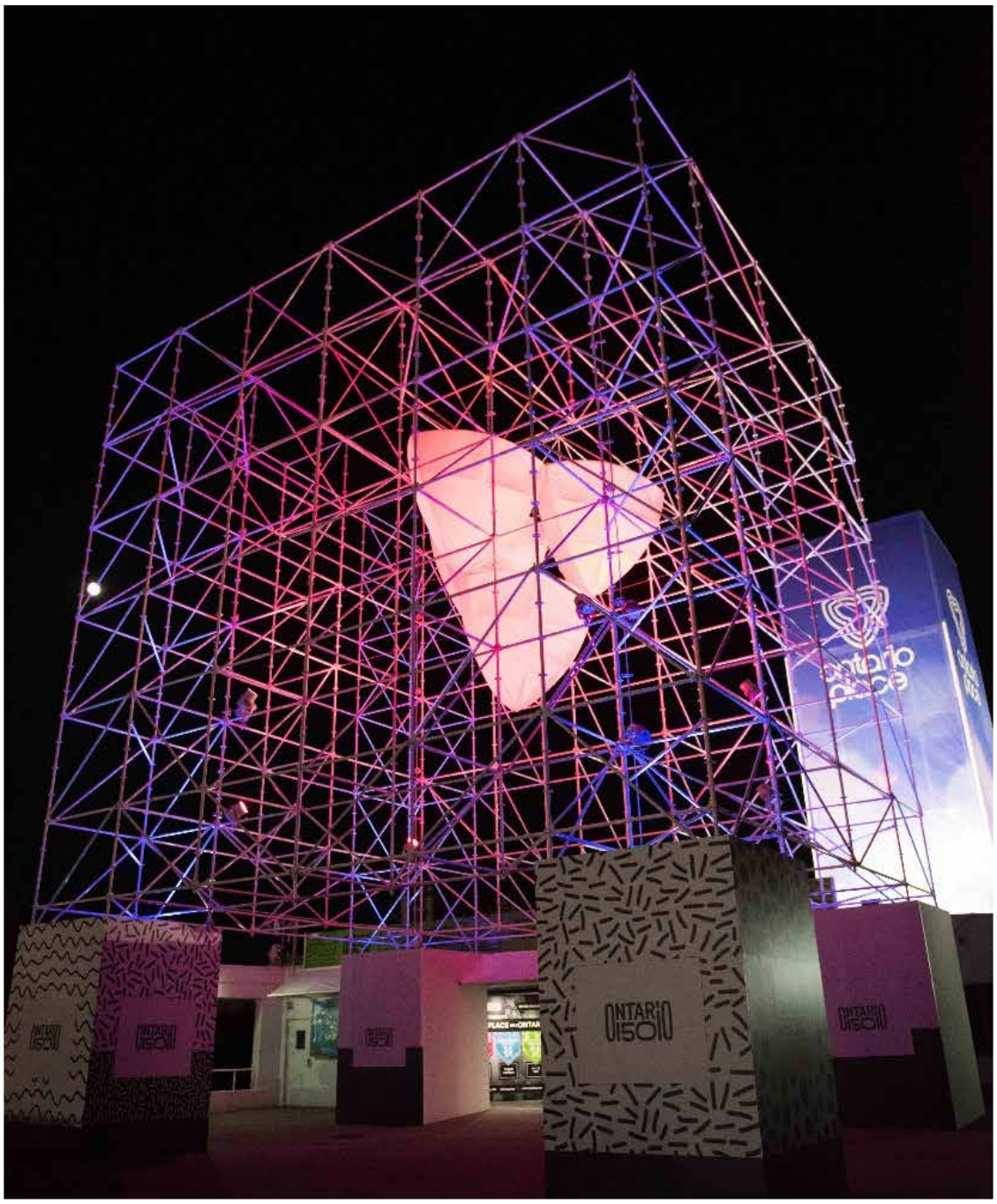

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Table des matières

Table des matières	2
Aperçu des programmes et activités 2018	3
Faits saillants opérationnels et financiers – Programmes et activités 2018	5
Conseil d'administration de 2018 (jusqu'au 14 novembre 2018)	6
Réaménagement de la Place de l'Ontario	7
Équipe de la haute direction 2018	7
Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers	8
Rapport de la vérificatrice	9
États financiers	11
Notes accompagnant les états financiers	17

ontario place

Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto (Ontario) M6K 3B9 Canada
www.ontarioplace.com/fr

Aperçu des programmes et activités 2018

En 2018, la Place de l'Ontario a offert aux visiteurs des activités et des programmes culturels, artistiques, culinaires et récréatifs tout au long de l'année.

Le **programme d'été 2018** qui s'est déroulé à la Place de l'Ontario proposait les activités suivantes :

- Yoga au parc Trillium a offert des cours de yoga gratuits les samedis et dimanches matin pendant les mois d'été;
- Musique et théâtre au parc Trillium a offert des spectacles musicaux et théâtraux les jeudis soir et les dimanches après-midi;
- Les activités récréatives comprenait une patinoire de glace synthétique, des terrains de volley-ball, des tables de ping-pong, des jeux d'échecs sur table et en grandeur nature, ainsi qu'une aire de jeux Imagination Playground pour les enfants de tous âges;
- La boutique Boat Rentals proposait la location de kayaks, canots, pédalos et chaloupes pour des balades aquatiques;
- De courtes visites guidées du site étaient proposées en Segway;
- Divers aliments et boissons étaient offerts sur le site, notamment chez Casse-croûte Vista, situé au bord du lac Ontario.

En plus de ces activités, la Place de l'Ontario exploite une marina qui compte 240 rampes d'accès. La marina offre des possibilités d'amarrage quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et saisonnières pour des embarcations allant des motomarines, comme un Sea-Doo, aux bateaux de 70 pieds (21 mètres). La saison 2018 a débuté le 5 mai et s'est achevée le 14 octobre.

La Place de l'Ontario a conclu un contrat de location à long terme avec Live Nation Canada Inc. pour la gestion et l'exploitation de la scène Budweiser. Lieu de spectacles où se produisent des artistes nationaux et internationaux pendant l'été, cette scène peut accueillir jusqu'à 16000 personnes environ. La Place de l'Ontario et Live Nation continuent de travailler ensemble dans le cadre d'un contrat de location signé en 1994.

Le **programme d'hiver 2018** qui s'est déroulé à la Place de l'Ontario proposait les activités suivantes :

- Patinoire de glace synthétique et soirées patinage;
- Soirées feu de camp;
- Exposition Lumière en hiver mettant en vedette 18 installations lumineuses de toutes formes;
- Décor de lumières composé de guirlandes de lumières habillant une centaine d'arbres qui longent les sentiers de l'île ouest.

La Place de l'Ontario a également offert un certain nombre d'activités et de programmes répartis sur toute l'année, notamment :

- La Cinésphère, premier cinéma IMAX permanent au monde, construit en 1971, a été rénové en 2017. Un nouveau dispositif de projection « IMAX Laser » a été ajouté à l'appareil de projection IMAX 70 mm du cinéma. La programmation de 2018 proposait des documentaires et des films IMAX ainsi qu'une série de films d'automne;
- Le parc Trillium et le sentier William G. Davis, ouverts au public en 2017, comprennent un parc et un réseau de sentiers, un pavillon ouvert unique et un feu de camp;
- Des festivals et événements artistiques, culturels, culinaires et récréatifs parrainés et présentés par des organisateurs externes, y compris des événements de premier plan comme le Taco Fest, le Nighttime Waterfront Festival, le Oktoberfest, le Toronto Triathlon Festival et un festival à thème hivernal;
- Un stationnement sur place. La Place de l'Ontario exploite plus de 1 500 places de stationnement réparties dans quatre parcs de stationnement. Ces espaces sont utilisés par les visiteurs qui se rendent à la Place de l'Ontario, à la scène Budweiser et aux festivals et événements sur place. Ces stationnements sont aussi offerts en location aux entreprises.

Faits saillants opérationnels et financiers – Programmes et activités 2018

Faits saillants opérationnels

En 2018, la SEPO a pu :

- créer des expériences pour les visiteurs en travaillant avec 46 organismes distincts pour offrir 83 événements artistiques, culturels, culinaires et récréatifs et la location de sites, y compris un festival d'hiver d'un mois qui a eu lieu du 29 novembre au 30 décembre;
- mettre en place un programme de yoga de fin de semaine au parc Trillium qui a commencé avec un participant en mai et s'est terminé avec environ 200 participants en août; l'activité a été prolongée jusqu'en septembre en raison de son énorme succès;
- mettre à l'essai des spectacles au parc Trillium pendant les mois d'été, réunissant au total 21 numéros qui s'adressaient aux familles et aux adultes sans enfants et qui mettant en scène des orchestres et des troupes de théâtre;
- maintenir une occupation de près de 98 % dans la marina pendant la majeure partie de la saison de navigation de plaisance;
- lancer un appel de soumissions pour la deuxième exposition annuelle Lumière en hiver visant à exposer les œuvres d'artistes provenant de l'ensemble de l'Ontario.
    - La Place de l'Ontario a reçu 33 soumissions, notamment celles d'artistes d'Europe et d'Australie, et a exposé 18 installations lumineuses.

Une riche programmation a été mise en place à la Cinésphère en 2018 :

- Le cinéma faisait partie des quatre salles en Amérique du Nord (choisi par Warner Brothers et IMAX) à présenter la projection soulignant le 10e anniversaire du film «Le Chevalier noir» de Christopher Nolan;
- Une copie d'exploitation IMAX d'un film de Stanley Kubrick, «2001, l'Odyssée de l'espace» (50 ans), a été projetée sous la forme d'une copie IMAX créée directement à partir des négatifs originaux, sans modifications ni retouches par remastérisation, ce qui en fait une expérience très rare;
- Dans le cadre de son partenariat avec TIFF, qui a débuté en 2017, la Cinésphère a accueilli la première canadienne du film «Le premier homme» en format IMAX;
- L'organisation d'événements pour les festivals Hot Docs et Doors Open;
- Le lancement d'une série de films de fin de semaine en octobre avec des films tels que Top Gun, SOS Fantômes, Alien et Blade Runner.

Faits saillants financiers

- Il y a eu une augmentation de presque toutes les sources de revenus autogénérées en 2018 en raison des programmes et des activités sur place qui ont permis aux visiteurs de vivre des expériences artistiques, culturelles, culinaires et récréatives toute l'année.
- L'augmentation du nombre d'activités sur le site s'accompagne d'une augmentation des salaires pour l'exploitation et l'entretien du site et de ses installations tout au long de l'année.
- Dans l'ensemble, la Place de l'Ontario a réduit ses dépenses de fonctionnement par rapport à l'année précédente.

Conseil d'administration de 2018 (jusqu'au 14 novembre 2018)

Membre	Durée du mandat	Rémunération par jour	Total en 2018
Penny Lipsett Présidente, depuis le 30 juin 2013	Du 22 juin 2005 au 14 nov. 2018	140 $	6090,00
Howard Chang	Du 5 avril 2017 au 14 nov. 2018	105 $	2100,00
Sonny Cho	Du 4 mai 2011 au 14 nov. 2018	105 $	2730,00
Linda Franklin Présidente du comité de la planification stratégique	Du 7 mai 2003 au 14 nov. 2018	105 $	2940,00
Jeffrey Kehoe	Du 29 janv. 2014 au 14 nov. 2018	105 $	1680,00
Ilyse Smith	Du 18 oct. 2017 au 14 nov. 2018	105 $	2415,00
Barry Steinberg	Du 28 janv. 2015 au 14 nov. 2018	105 $	1890,00
Winston Young Président du comité de vérification	Du 2 déc. 2009 au 14 nov. 2018	105 $	2677,50
Anne Sado	Du 14 sept. 2016 au 14 nov. 2018	105 $	2100,00
		Total	**24 622,50**

Réaménagement de la Place de l'Ontario

Dans son Énoncé économique de l'automne en novembre 2018, le gouvernement de l'Ontario a exprimé son objectif de réaménager la Place de l'Ontario pour en faire une destination de renommée mondiale, accessible toute l'année, qui attirerait des visiteurs locaux, provinciaux et internationaux.

En décembre 2018, une loi a été adoptée pour rationaliser la reddition de comptes et la gouvernance en vue du réaménagement de la Place de l'Ontario.

Le 13 décembre 2018, James Ginou a été nommé président du conseil d'administration de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario. Auparavant, M. Ginou avait occupé le poste de président de la Place de l'Ontario d'avril 1997 à juin 2004.

Équipe de la haute direction 2018

Nancy Rowland	Administratrice générale
Grant Eberlin	Chef des opérations et des infrastructures
Eriks Eglite	Directeur des projets spéciaux
Valerie Holliday	Chef du développement commercial
Hunter Saggar	Chef des services internes
Glenn Shaver	Chef de la transformation

Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers

8 août 2019

Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a la responsabilité de présenter en toute transparence les états financiers complets accompagnant le présent rapport. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables de la fonction publique du Canada et incluent, par nécessité, certains montants fondés sur des estimations et des jugements.

La Place de l'Ontario emploie des systèmes de contrôle comptable interne conçus pour garantir avec une assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la société sont correctement comptabilisés et que les biens sont protégés. Ces systèmes incluent les politiques et procédures, mais aussi la structure organisationnelle permettant de déléguer le pouvoir de façon appropriée et de séparer les responsabilités.

Les états financiers ont été approuvés par son conseil d'administration. En outre, les états financiers ont fait l'objet d'une vérification par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, dont la responsabilité est de décider si oui ou non, ceux-ci ont été préparés en conformité avec les principes comptables de la fonction publique du Canada. Le rapport de l'auditeur indépendant accompagnant les états financiers décrit dans ses grandes lignes la portée de l'examen de l'auditeur et ses conclusions.

Au nom de la direction :

Nancy Rowland
Administratrice générale

Hunter Saggar
Directeur principal des services internes

Tsong Liu, CPA, CGA, MBA
Contrôleuse financière

Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Place de l'Ontario »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de la Place de l'Ontario conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Place de l'Ontario à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Place de l'Ontario a l'intention de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Place de l'Ontario.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Place de l'Ontario;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Place de l'Ontario à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Place de l'Ontario à cesser son exploitation;

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

La vérificatrice générale adjointe,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 8 août 2019

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

États financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de la situation financière
Au 31 décembre 2018

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 566	1 882
Débiteurs [Note 3]	2 983	10 129
Stocks	31	9
Charges payées d'avance	178	154
	6 758	12 174
Actif non courant		
Immobilisations [Note 4]	143 281	141 554
Financement pour l'assainissement à percevoir [Note 5]	50 000	50 000
Marque de commerce et autres droits	878	991
	194 159	192 545
TOTAL DE L'ACTIF	200 917	204 719
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [Note 6]	1 801	2 518
Obligations au titre des avantages sociaux des employés [Note 7 (B)]	-	61
Montant à verser à la province de l'Ontario	143	133
Revenus reportés	129	68
	2 073	2 780
Passif à long terme		
Obligations au titre des avantages sociaux des employés [Note 7 (B)]	224	212
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition [Note 8]	22	-
Passif pour les sites contaminés [Note 5]	50 000	50 000
Fonds d'assainissement différé [Note 5]	50 000	50 000
Contributions différées [Note 9]	1 055	1 318
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	14 170	14 585
	115 471	116 115
Actif net		
Investissement dans les immobilisations [Note 11]	129 111	129 115
Non affecté	(45 738)	(43 291)
	83 373	85 824
PASSIF TOTAL ET ACTIF NET	200 917	204 719

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :

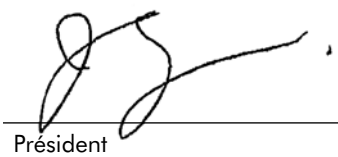

Président

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des résultats
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Recettes		
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	9 638	6 790
Province de l'Ontario – exploitation	2 070	2 070
Province de l'Ontario – autres contributions [Annexe 2]	275	1 496
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	1 203	1 004
	13 186	11 360
Charges		
Charges d'exploitation et frais d'administration [Annexe 3]	(13 378)	(14 124)
Amortissement des immobilisations	(2 180)	(1 422)
	(15 558)	(15 546)
Déficit d'exploitation avant d'autres éléments	**(2 372)**	**(4 186)**
Autres éléments		
Contributions différées au titre des immobilisations liées aux immobilisations ayant subi une dépréciation [Note 10]	1 666	–
Dépréciation des immobilisations [Note 4]	(1 750)	–
Province de l'Ontario - contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers [Note 12]	–	28 831
Province de l'Ontario- dépenses de remise en état des parcs et des sentiers [Note 12]	–	(3 074)
Recouvrement de l'impôt foncier [Note 13]	–	2 600
Gains liés à l'excédent des immobilisations	5	85
	(79)	28 442
(Déficit)/Excédent des revenus par rapport aux charges	**(2 451)**	**24 256**

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	2018 (milliers $)			2017 (milliers $)
	Investissement dans les immobilisations [Note 11]	Non affecté	Total	Total
Actif net au début de l'exercice	129 115	(43 291)	85 824	61 568
(Déficit)/Excédent des revenus par rapport aux charges	(1 061)	(1 390)	(2 451)	24 256
Investissement dans les immobilisations durant l'exercice	1 057	(1 057)	-	-
Actif net à la fin de l'exercice	129 111	(45 738)	83 373	85 824

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Activités de l'exploitation		
(Déficit)/Excédent des revenus par rapport aux charges	(2 451)	24 256
Redressements pour les postes n'exigeant pas de décaissement		
Gains liés à la vente d'immobilisations	(5)	(85)
Amortissement des immobilisations	2 180	1 422
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(1 203)	(1 004)
Contributions différées au titre des immobilisations liées aux immobilisations ayant subi une dépréciation [Note 10]	(1 666)	–
Province de l'Ontario - contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers [Note 12]	–	(28 831)
Province de l'Ontario- dépenses de remise en état des parcs et des sentiers [Note 12]	–	3 074
Dépréciation des immobilisations	1 750	–
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement [Note 14]	6 567	(8 772)
Charges à payer au titre des avantages sociaux des employés	(49)	62
Encaisse fournie/(utilisée) pour les activités d'exploitation	5 123	(9 878)
Activités liées aux immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations	(5 657)	(8 213)
Produits nets de la vente d'immobilisations	5	85
Encaisse utilisée pour les activités de financement	(5 652)	(8 128)
Activités de financement		
Contributions différées	(263)	1 318
Contributions différées au titre des immobilisations	2 454	8 429
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	22	
Encaisse provenant des activités de financement	2 213	9 747
Augmentation/(Diminution) de l'encaisse durant l'exercice	1 684	(8 259)
Encaisse au début de l'exercice	1 882	10 141
Encaisse à la fin de l'exercice	3 566	1 882

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexes sur les revenus d'exploitation, Province de l'Ontario – autres contributions, charges d'exploitation et frais d'administration
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Annexe 1		
Revenus d'exploitation		
Amphithéâtre	3 803	3 201
Stationnement	2 431	1 715
Concessions et location des installations	1 239	733
Cinésphère	728	97
Marina	678	538
Services d'alimentation	327	164
Ventes au détail de la marina	235	77
Autres recettes	160	190
Revenus d'intérêts	37	75
	9 638	6 790
Annexe 2		
Province de l'Ontario – autres contributions		
Subventions limitées – réaménagement	135	106
Subventions limitées – entretien des parcs et des sentiers	140	75
Subventions limitées – Ontario 150	–	1 315
	275	1 496
Annexe 3		
Charges d'exploitation et frais d'administration		
Traitements et salaires	4 404	3 386
Avantages sociaux des employés [Note 7]	462	477
Services publics	1 440	1 276
Marketing	1 288	849
Impôts fonciers et frais d'administration	1 051	1 954
Exploitation du site	1 001	1 483
Location d'équipement et service	803	1 203
Prévention des pertes	761	711
Services professionnels	733	600
Coût des ventes au détail	705	135
Conciergerie	310	258
Fournitures	205	292
Programmes	165	–
Programmes – Ontario 150	–	1 444
Télécommunications	50	56
	13 378	14 124

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial constitué en société en vertu de la Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

La vision pour la Place de l'Ontario est une destination riveraine vibrante toute l'année, intéressante pour les résidents et les visiteurs de tous âges.

La Société est principalement financée par la province de l'Ontario (« province ») par l'entremise du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (« ministère »).

2. Principales conventions comptables

(A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, dont les normes destinées aux organismes sans but lucratif du secteur public.

(B) CONSTATATION DES REVENUS

La Société utilise la méthode de report pour comptabiliser les subventions d'exploitation limitées de la province, qui sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées.

Les subventions provinciales affectées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties au titre des revenus au cours de la même période que les immobilisations dont il s'agit.

Les subventions provinciales reçues pour décontaminer le site sont différées et comptabilisées au titre des revenus lorsque les coûts de décontamination sont engagés.

Les revenus générés par les frais de stationnement, les locations, les concessions, la Cinésphère, les services d'alimentation et les droits de bassin de la marina sont comptabilisés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus tirés de l'entente avec Live Nation inc. relative à l'amphithéâtre constituent des revenus de location pour les baux fonciers et sont comptabilisés comme des revenus gagnés dans le cadre d'une entente contractuelle. De plus, les revenus sont calculés selon une échelle croissante en fonction du niveau de revenus bruts générés par l'amphithéâtre en sus d'un montant de location de base.

(C) CHARGES

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût des biens consommés et des services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

(D) STOCKS

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

2. Principales conventions comptables (suite)

(E) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et les pertes cumulées, le cas échéant. Toutes les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, et un amortissement d'une demi-année est pris dans l'année de l'acquisition et de la disposition.

Améliorations des terrains	20 à 40 ans
Bâtiments et structures	10 à 25 ans
Équipement, accessoires et autres	4 à 15 ans
Matériel informatique	4 ans

Les biens en construction sont amortis seulement une fois que le bien est mis en service.

Lorsqu'une immobilisation ne permet plus à la Société de fournir des services ou que la valeur des futures retombées économiques qui y sont liées est inférieure à la valeur comptable nette, on réduit la valeur comptable de l'immobilisation pour refléter sa perte de valeur. Toute contribution différée au titre des immobilisations non amorties liées aux immobilisations est indiquée dans l'état des résultats.

(F) MARQUE DE COMMERCE ET AUTRES DROITS

La marque de commerce et les autres droits sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la convention.

(G) INCERTITUDE DE MESURE

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les postes exigeant des estimations englobent le passif pour un site contaminé, ainsi que les débiteurs et revenus différés connexes servant à financer ce passif. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

(H) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société respecte les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux instruments financiers, selon lesquelles ses actifs et passifs financiers sont comptabilisés comme suit :

- Les liquidités sont assujetties à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable est environ la même que la juste valeur.
- Les débiteurs sont comptabilisés au coût.
- Les créditeurs et charges à payer, le montant à verser à la province et les revenus reportés sont comptabilisés en fonction du coût.

La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé.

2. Principales conventions comptables (suite)

(I) OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES

Les opérations entre personnes apparentées se mesurent au montant de l'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les parties liées.

(J) NORMES COMPTABLES ADOPTÉES RÉCEMMENT

Depuis le 1er juillet 2018, la Société a adopté les normes comptables de la fonction publique PS3380 Droits contractuels. Ce changement comptable n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société. Conformément aux dispositions de cette nouvelle norme, les divulgations obligatoires figurant dans la Note 17.

3. Comptes débiteurs

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Province de l'Ontario – subventions limitées	861	6 737
Province de l'Ontario – subventions d'exploitation	–	2 070
Commerce	1 958	824
Autre	164	498
	2 983	10 129

4. Immobilisations

	2018			2017
	Coût (milliers $)	Amortissement cumulé (milliers $)	Valeur comptable nette (milliers $)	Valeur comptable nette (milliers $)
Terrain, lots de grève	101 660	–	101 660	101 660
Améliorations des terrains	21 225	794	20 431	20 886
Bâtiments et structures	21 543	4 708	16 835	15 521
Équipement, accessoires et autres	6 411	2 168	4 243	3 333
Matériel informatique	325	213	112	154
	151 164	7 883	143 281	141 554

Des charges de dépréciation de 1 750 295 $ ont été enregistrées en raison du réaménagement prévu (voir Note 18).

5. Passif pour les sites contaminés et fonds d'assainissement différé

Le site de la Place de l'Ontario a été créé dans les années 1970 grâce à des travaux de remblayage au bord du lac, en utilisant de la terre excédentaire d'autres projets d'aménagement exécutés dans la ville de Toronto. Lors de l'aménagement du site, il n'existait pas de normes environnementales pour le sol et l'eau. Par conséquent, l'utilisation de matériau de remblayage urbain était alors une pratique acceptable. Selon des études environnementales indépendantes, le sol du site a des niveaux de contaminants supérieurs aux niveaux acceptables de la norme actuelle, mais le rapport indique qu'il est improbable que les personnes qui se rendent à la Place de l'Ontario soient en contact direct avec le sol contaminé. L'estimation du passif est une provision comptable fondée sur le réaménagement prévu de la Place de l'Ontario pour de futures utilisations.

Le passif de contamination est fondé sur la meilleure estimation de la direction découlant d'études environnementales effectuées par des experts indépendants et illustre les coûts requis pour assainir le site. La province s'est engagée à octroyer à la Société des subventions pour l'assainissement du site. Au 31 décembre 2018, le passif pour les sites contaminés était de 50 millions de dollars.

6. Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs sont largement liés aux transactions commerciales normales auprès de fournisseurs tiers et sont assujettis à des conditions commerciales normales.

7. Avantages sociaux des employés

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employées et employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Tous deux sont des régimes interentreprises établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et copromoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO pour l'année. En 2018, la Société a versé 186 292 $ (147 630 $ en 2017), ce qui est compris dans les avantages sociaux des employés à l'annexe 3.

(B) CHARGES À PAYER AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Les coûts des indemnités de départ prévues par la loi et des congés annuels gagnés par les employés et non utilisés au cours de l'année se sont élevés à 7 000 $ (192 000 $ en 2017) et sont inclus dans les avantages sociaux des employés dans l'état des résultats d'exploitation à l'annexe 3. Le passif total de ces coûts est reflété dans l'obligation au titre des avantages sociaux accumulés des employés, moins les droits de vacances inutilisés qui sont inclus dans les créditeurs et les charges à payer.

(C) AUTRES AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE OBTENUS PAR LES EMPLOYÉS À LA RETRAITE

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

8. Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition

En 2018, la Société a conclu un contrat de location pour un véhicule. La location est amortie selon la méthode linéaire sur sa durée de vie utile de quatre ans. Voici l'échéancier des futurs paiements minimaux, qui expirera en août 2022, tout comme le solde de l'obligation.

	2018 (milliers $)
2019	9
2020	9
2021	9
2022	6
Total des paiements minimaux de la location	33
Intérêt	(2)
Solde de l'obligation	31
Moins : partie actuelle	(9)
	22

La partie actuelle, le montant à payer en un an, est incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer dans l'état de la situation financière.

L'intérêt découlant de la location pour l'année s'élevait à 437 $, et est inclus dans les impôts fonciers et frais d'administration à l'annexe 3

9. Contributions différées

Les contributions différées représentent les subventions de fonctionnement affectées à l'externe non dépensées reçues de la province pour l'entretien d'actifs particuliers et sont comptabilisées comme produits dans l'état des résultats lorsque les charges connexes sont engagées. Les variations des contributions différées se présentent comme suit :

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Solde au début de l'exercice	1 318	–
Ajout : montants reçus au cours de l'exercice	–	1 412
Moins : montants comptabilisés comme revenus dans l'exercice	(263)	(94)
Solde à la fin de l'exercice	1 055	1 318

10. Contributions différées au titre des immobilisations

Les contributions différées au titre des immobilisations représentent les fonds non amortis et non dépensés reçus de la province pour l'achat d'immobilisations. La variation des contributions différées au titre des immobilisations liées au solde des immobilisations pour l'exercice se présente comme suit :

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Solde au début de l'exercice	14 585	7 160
Plus : Contributions pour les immobilisations	2 454	8 429
Moins : Contributions différées au titre des immobilisations liées aux immobilisations ayant subi une dépréciation	(1 666)	–
Moins : Montants comptabilisés comme revenus dans l'exercice	(1 203)	(1 004)
Solde à la fin de l'exercice	14 170	14 585

Le solde des contributions différées au titre des immobilisations liées aux immobilisations se compose des éléments suivants :

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Contributions différées au titre des immobilisations non amorties	14 170	12 439
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées	–	2 146
Solde à la fin de l'exercice	14 170	14 585

11. Investissement dans les immobilisations

Le solde au poste Investissement dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Immobilisations	143 281	141 554
Montant moindre financé par les contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	(14 170)	(12 439)
	129 111	129 115

La variation des actifs nets investis dans les immobilisations est :

	2018 (milliers $)	2018 (milliers $)
Achat d'immobilisations	5 657	8 213
Province de l'Ontario - contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers [Note 12]	–	25 757
Mise de fonds utilisée	(4 600)	(6 542)
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	1 203	1 004
Contributions différées au titre des immobilisations liées aux immobilisations ayant subi une dépréciation	1 666	–
Dépréciation des immobilisations	(1 750)	–
Amortissement des immobilisations	(2 180)	(1 422)
	(4)	27 010

12. Province de l'Ontario- contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers

En 2017, la province a dépensé 28,8 millions de dollars pour l'aménagement du parc Trillium et du sentier William G. Davis («parc et sentier») au nom de la Société. Une fois le projet terminé, la province a transféré les coûts de l'aménagement du parc et du sentier à la Société sans contrepartie et le montant total a été reconnu comme une contribution de la province de l'Ontario dans l'état des résultats d'exploitation. Sur les 28,8 millions de dollars, la Société a comptabilisé 25,8 millions de dollars en immobilisations dans l'état de la situation financière et 3 millions de dollars en dépenses d'assainissement de l'environnement dans l'état des résultats d'exploitation.

13. Recouvrement de l'impôt foncier

La Société a fait appel auprès de la ville de Toronto concernant l'évaluation foncière réalisée par la Municipal Property Assessment Corporation (MPAC) pour les années d'imposition 2009 à 2014. La Société a reçu la confirmation d'un appel favorable qui s'élève à un total de 2,6 millions de dollars et a été comptabilisé en tant que recouvrement de l'impôt foncier dans l'état des résultats d'exploitation en 2017.

14. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
Comptes débiteurs	7 146	(7 521)
Stocks	(22)	(6)
Charges payées d'avance	(24)	(121)
Marque de commerce et autres droits	113	(991)
Comptes créditeurs et charges à payer	(717)	(210)
Montant à verser à la province	10	71
Revenus reportés	61	6
	6 567	(8 772)

15. Instruments financiers

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. Elle prépare son budget annuel et ses prévisions de trésorerie tout au long de l'année de façon à s'assurer qu'elle ait suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. Les créditeurs et charges à payer sont généralement exigibles dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Société est exposée à un risque de crédit qui découle des comptes clients.

Leur vieillissement est résumé ci-dessous.

	2018 (milliers $)	2017 (milliers $)
0-30 jours	534	343
31-60 jours	1 165	–
61-90 jours	219	452
Plus de 90 jours	40	29
	1 958	824

La direction est d'avis que la Société ne coure aucun risque lié à un taux d'intérêt important, aux devises, aux liquidités ou au crédit découlant d'autres instruments financiers.

16. Opérations entre personnes apparentées

La Société est contrôlée par la Province et est par conséquent une partie liée à d'autres organisations contrôlées par ou faisant l'objet d'une influence importante de la Province. Voici les opérations réalisées avec des parties concernées :

- le ministère du Tourisme, de la Culture et des Sports offre gratuitement des services d'approvisionnement, juridiques et de programmes à la Société;
- d'autres ministères provinciaux fournissent un soutien administratif et de ressources humaines. En 2018, ces coûts s'élevaient à 10 700 $ (10 782 $ en 2017) et sont inclus dans les impôts fonciers et frais d'administration à l'annexe 3.
- Infrastructure Ontario fournit à la Société des services de planification et de mise en œuvre des projets d'infrastructure. En 2018, le coût de ces services s'est élevé à 216 001 $ (605 816 $ en 2017) et est enregistré dans les immobilisations.
- Le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs fournit d'autres avantages sociaux, autres que la retraite, aux employés après leur emploi dans la Note 7 (c).

17. Droits contractuels

Les droits contractuels sont des droits à des ressources économiques découlant des contrats ou des ententes qui généreront des revenus et des actifs à l'avenir. Les droits contractuels de la Société découlent d'un contrat conclu pour la location d'un terrain à Live Nation inc. du 15 août 1994 au 31 décembre 2025. Le futur revenu dépend du montant de base de la location et du montant calculé en s'appuyant sur une échelle croissante de revenu brut atteint relativement à l'amphithéâtre en plus du loyer de base.

18. Réaménagement de la Place de l'Ontario

En juillet 2014, la province a fait connaître une vision à long terme pour la remise en valeur de la Place de l'Ontario. La remise en valeur de la Place de l'Ontario a débuté par l'aménagement d'un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur l'île est de la Place de l'Ontario, ouverts au public à l'été 2017. En 2017, la Société a collaboré avec la province pour amorcer la planification de la remise en valeur des îles est et ouest.

En date du 5 juin 2018, les travaux de transformation future de la Place de l'Ontario ont été suspendus en attendant l'orientation du gouvernement. Ainsi, la Société a reconnu la dépréciation des coûts de réaménagement comptabilisés liés l'île est et aux pavillons, notamment :

	2018 (milliers $)
Bâtiment	466
Équipement, mobilier et accessoires	452
Améliorations des terrains	832
	1 750

Le 18 janvier 2019, le gouvernement de l'Ontario a annoncé le lancement d'un processus de réaménagement complet du site de la Place de l'Ontario et a lancé, le 28 mai 2019, un appel à candidatures officiel pour le réaménagement de ce site.

19. Avenir de la Société

Le 15 novembre 2018, dans le cadre de l'exposé économique de l'automne, le gouvernement de l'Ontario a annoncé des changements à la Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario. Parmi ces changements, il a été demandé au Conseil de préparer un projet de plan pour que la Société transfère ses actifs, passifs, droits et obligations à la Couronne du chef de l'Ontario ou à un organisme de la Couronne. Après la proclamation de Loi de 2018 abrogeant la Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, le plan de restructuration ferait l'objet d'une approbation par le lieutenant-gouverneur en conseil.

20. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pendant l'année.